

Monsieur le Conseiller Régional représentant la Présidente de Région,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Etablissements Publics de  
Coopération Intercommunale,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Monsieur le Directeur Régional de CITEO,  
Monsieur le représentant de l'ADEME,  
Monsieur le Président Directeur Général d'URBASER,  
Mesdames et Messieurs,

- Le centre de tri que nous inaugurons ensemble aujourd'hui est un investissement financier important (25 millions d'euros) porté par la SPL OEKOMED dont je tiens à remercier tous les actionnaires représentant les communautés d'agglomération et les communautés de communes de l'Ouest et du Centre Hérault. Je tiens à remercier également les co-financeurs que sont la Région Occitanie, l'ADEME et CITEO dont le soutien a été déterminant dans la conduite du projet qui nous réunit.
- Le chantier a été réalisé dans le respect de délais très serrés. A peine 15 mois se sont écoulés entre le jour de la délibération du Conseil d'Administration de la SPL OEKOMED et la mise en service de l'usine. Je veux saluer l'implication de toutes celles et de tous ceux grâce à qui notre territoire est désormais doté d'un équipement moderne qui contribue d'ores et déjà à assurer notre autonomie dans le domaine complexe et sensible de la gestion des déchets que nous produisons.
- La contrainte du calendrier a été fixée par le législateur qui a prévu que l'année 2023 serait l'année de l'extension des consignes de tri. Nous l'avons respectée au prix d'efforts d'organisation très importants. Les décideurs et les entreprises ont pris toutes les dispositions afin que le cadre réglementaire soit strictement respecté.
- La contrainte du calendrier a aussi été fixée par la volonté de tous les élus de notre territoire qui considèrent que l'écologie ne se fait pas dans

les salons où sur les plateaux de télévision mais sur le terrain. La question de la protection de l'environnement en général... et la question de la gestion des déchets en particulier sont pour nous tous des enjeux à la fois urgents et déterminants pour l'avenir.

- Nous avons la conviction qu'il est de notre responsabilité de décider et d'agir. Il n'y a plus de temps pour l'incantation. Seulement du temps pour l'action.
- Et s'il y a bien des difficultés, il n'y a pas de fatalité. Seulement quelques mois après l'extension des consignes de tri et la mise en service du Centre de Tri que nous inaugurons aujourd'hui, nous enregistrons une première diminution des tonnages d'ordures ménagères collectés de l'ordre de 6%. C'est une petite victoire mais il y en aura beaucoup d'autres... si nous continuons d'agir solidairement. Je veux remercier publiquement l'ensemble des Elus de notre territoire : François COMMEINHES, Gilles D'ETTORE, Robert MENARD, Jean-Noël BADENAS, Olivier BERNARDI, Francis BOUTES, Alain CARALP, Pierre MATHIEU, Jean-François SOTO. Ils ont tous placé l'intérêt général au centre de chacun des échanges qui ont permis d'aboutir à la réalisation de cet investissement important. La démarche est remarquable et d'ailleurs remarquée puisqu'elle est prise en exemple jusqu'au niveau national par la Fédération nationale des Entreprises Publiques Locales qui a sélectionné OEKOTRI au titre des projets à valeur d'exemple.
- Il s'agit d'une méthode simple, efficace, respectueuse des points de vue des uns et des autres qui a permis de concevoir et de réaliser en 2019 l'unité de bio-stabilisation appelée VALOHE située à Montblanc, qui a permis de concevoir et de réaliser OEKOTRI, et qui a permis - ce matin même à 10 heures 40 - de lancer à l'unanimité des élus réunis en conseil d'administration de la SPL OEKOMED l'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la réalisation d'un projet de méthanisation.
- Ces équipements sont indispensables pour protéger notre environnement et pour assurer l'autonomie de notre territoire s'agissant de la gestion des déchets ménagers que nous produisons. Il est primordial que les Elus du territoire soient dans le cadre de partenariats avec des entreprises privées aux commandes des équipements qui

permettront de garantir à nos concitoyens la qualité du service public de gestion des déchets qu'ils sont en droit d'attendre.

- Pour la construction et l'exploitation d'OEKOTRI, nous avons accordé notre confiance à l'entreprise URBASER reconnue pour ses qualités en la matière. Nous lui faisons aussi part de toutes nos exigences. Je remercie Monsieur SAINT-JOLY, son Président Directeur Général, et ses équipes de les entendre. Je salue les agents qui travaillent ici au service de notre territoire.
- Je veux aussi saluer les équipes de la SPL OEKOMED, qui sous l'autorité de Monsieur PONTHEU, son Directeur Général, ont contribué activement à ce que ce Centre de Tri, nouvelle génération, sorte de la roche bleue des carrières de Saint-Thibéry.
- Enfin, je veux achever mon court propos en disant à l'adresse de tous les habitants de notre territoire qu'il est absolument essentiel que nous fassions quotidiennement les gestes de tri qui permettront de recycler les déchets que nous produisons. C'est notre responsabilité. Il incombe aux décideurs publics de rendre possible la valorisation de nos déchets. Il incombe à tous, sans exception, de faire les petits gestes qui contribuent chaque jour à préserver notre environnement.
- Je vous remercie.